

L'organisation dans l'école ou l'établissement

Le Conseil des maîtres/Le Conseil pédagogique

Ces instances de concertation organisent l'enseignement **d'Histoire des Arts mis en œuvre par les équipes des enseignants de l'école ou du collège.**

L'organisation de l'enseignement Histoire des Arts consiste à :

- élaborer au moins un projet interdisciplinaire au cours de l'année scolaire, intégré au projet d'école ou d'établissement et visant des objectifs d'acquisition de connaissances et de compétences ;
- définir les modalités d'une coopération centrée sur la médiation avec les structures culturelles partenaires ;
- programmer des rencontres avec les œuvres et leur étude au cours de l'année scolaire pour les différents niveaux d'enseignement ;
- assurer le suivi du parcours culturel des élèves et l'évaluation de leurs acquis en termes de connaissances et de compétences.

Se concerter	Programmer	Évaluer
- En interne entre les enseignants de l'équipe - Avec les partenaires culturels associés	- La mise en œuvre annuelle - La progression sur la durée d'un cycle	- Les acquis des élèves

Des partenaires et des ressources

- des structures ou des associations : une scène de diffusion du spectacle vivant, le Fonds régional d'art contemporain, une bibliothèque, un musée, un site patrimonial...
- des événements : un festival du livre ou un événement musical
- des dispositifs : école et cinéma, collège au cinéma...

La liste des structures culturelles qualifiées des différents domaines culturels, l'inventaire des ressources des Musées et des Archives référencées à l'enseignement de l'Histoire des Arts, une convention-type entre une école ou un établissement et une structure culturelle seront consultables et téléchargeables sur les pages de l'Espace pédagogique du site académique. Les offres culturelles proposées par vos partenaires de proximité seront complétées par des ressources virtuelles accessibles par internet sur leurs sites respectifs.

Des ressources pédagogiques seront progressivement mises en ligne : descriptifs et analyses de pratiques effectives, calendrier de mise en œuvre de l'enseignement de l'Histoire des Arts par année scolaire, porte-documents numérique avec l'application d'auto-évaluation.

Les formations inscrites au Plan académique de formation pourront être complétées par des formations de proximité.

Un porte-documents numérique pour accompagner et évaluer le parcours culturel de l'élève

Un porte-documents numérique sera proposé en téléchargement d'une part, sur la page d'accueil de l'espace pédagogique : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr> et d'autre part, directement sur les espaces numériques de travail de chaque établissement. Géré en interne par l'école, l'établissement, les professeurs et les élèves, il sera constitué à terme, de trois dossiers :

- Un carnet de bord qui permettra de rassembler des fichiers numériques pour accompagner l'élève tout au long du processus d'une éducation artistique et culturelle. Ce carnet prendra appui sur les enseignements, les activités complémentaires et les initiatives personnelles.
- Une base de données associée à un moteur de recherche interne pour constituer un ensemble de ressources numériques (textes, images, sons, liens internet). Ces ressources, choisies par les professeurs et les partenaires culturels, seront en lien direct avec les œuvres étudiées. Cette base de données permettra aux élèves de découvrir, avant, pendant et après les rencontres avec les œuvres, des éléments indispensables à la compréhension de leur environnement historique, culturel et artistique.
- Une application pour permettre l'auto-évaluation des élèves dans un processus de formation continue

Conçu de manière évolutive, ce porte-documents pourra prendre diverses formes associées à l'utilisation des TICE : clés USB pour la classe et/ou pour chaque élève, plate forme d'enseignement à distance, espace web dédié etc. Il sera le support à privilégier lors d'une épreuve orale du DNB.

Histoire
des Arts

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr>



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



L'enseignement de l'Histoire des Arts dans l'Académie de Nantes

Après l'école, le collège connaîtra, en 2009-2010, la mise en œuvre de l'Histoire des Arts, un enseignement obligatoire pour tous les élèves qui leur permettra d'accomplir, du cycle 3 à la terminale, un véritable parcours artistique et culturel.

Ce parcours sera jalonné par des rencontres avec des œuvres référencées à des périodes historiques et à des thématiques qui interrogent les relations complexes et variables que les hommes entretiennent aux œuvres, à l'art et à la culture.

Par nature, l'enseignement de l'Histoire des Arts requiert le concours de différentes disciplines puisqu'il s'agit de croiser les regards sur des œuvres de domaines artistiques différents, de les situer dans le contexte qui a rendu possible leur émergence, de les inscrire dans le jeu des relations que formes, techniques, usages et significations entretiennent.

Cette interdisciplinarité favorisera l'évolution des pratiques pédagogiques transversales et la mise en cohérence de la diversité des initiatives culturelles au sein de l'école ou de l'établissement. L'enseignement de l'Histoire des Arts est également une opportunité pour conforter et enrichir les relations entre les écoles, les établissements et les structures culturelles de proximité qui peuvent apporter leur concours en favorisant la rencontre des élèves avec les œuvres.

Ce guide est destiné à faciliter la tâche des équipes éducatives, du Conseil des maîtres de l'école et du Conseil pédagogique de collège auxquels il reviendra d'organiser cet enseignement. Il présente la définition et des notions clés de l'Histoire des Arts et propose des modalités de mise en œuvre, au cours d'une année scolaire ou pendant la durée d'un cycle.

L'un des objectifs du projet académique Cap 2015 rejoint l'ambition de l'enseignement de l'Histoire des Arts : rendre l'éducation artistique et culturelle accessible à tous et permettre à chaque élève d'une part de se situer dans l'espace et le temps et de devenir acteur de sa propre histoire, en héritier conscient des mémoires transmises en partage et en citoyen ouvert à toutes les cultures et d'autre part de construire son propre jugement esthétique.

Gérald Chaix

Recteur de l'Académie de Nantes

Textes officiels de référence :

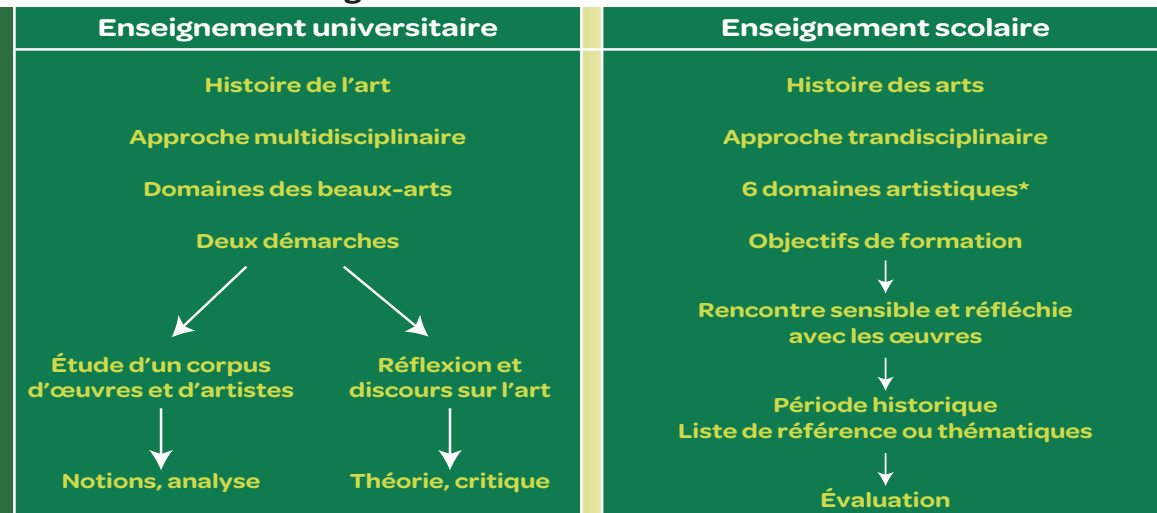
- Organisation de l'enseignement de l'Histoire des Arts, arrêté du 11-7-2008 - J.O. du 27-7-2008, BO n° 32 du 28 août 2008.
- Circulaire de rentrée n° 2009-068 du 20-5-2009 Bulletin officiel n° 21 du 21 mai 2009.

Histoire
des Arts

ac-nantes.fr

Définition et notions clés

Distinguer Histoire de l'Art et Histoire des Arts



* Arts de l'espace, arts du langage, arts du quotidien, arts du son, arts du spectacle vivant, arts du visuel

“Des situations de rencontre sensibles et réfléchies avec l'œuvre”

Le premier objectif fondamental assigné à l'enseignement de l'Histoire des Arts par le texte du B.O. n° 32 du 28 août, vise à “offrir à tous les élèves, de tous âges, des situations de rencontre, sensibles et réfléchies, avec des œuvres relevant de différents domaines artistiques, de différentes époques et civilisations”. Il s'agit donc d'un enseignement qui met au cœur de sa mission la formation esthétique et culturelle de chaque élève, en lui offrant les moyens d'exercer et d'approfondir, tant sur le plan de la perception que sur celui de la réflexion, son rapport à lui-même, aux autres et au monde, à travers l'examen de la manière dont les différentes formes d'art, selon la diversité des époques et des civilisations, nous en livrent d'exemplaires expressions.

La spécificité d'un tel enseignement, qui le distingue (tout en le rendant complémentaire) d'une approche technique des pratiques artistiques, réside donc dans le souci de conférer aux élèves une formation qui unit au plus près intelligence et sensibilité: apprendre à percevoir (en n'oubliant aucun des sens) l'art sous ses multiples formes et dans la diversité de ses expressions historiques, géographiques et culturelles, c'est d'abord inviter chaque élève à la prise de conscience de l'originalité du rapport esthétique de l'homme au monde.

Mais pour que la diversité d'existence et de signification des œuvres et des pratiques artistiques puisse être véritablement appréhendée et enseignée aux élèves, encore faut-il que sensibilité et perception soient à leur tour éduquées et éclairées. La connaissance des contextes historiques, des fonctions sociales, religieuses, économiques, morales ou politiques de l'art sous toutes ses formes et latitudes, permet notamment de comprendre comment se noue en toute œuvre d'art un réel **dialogue entre son historicité et son actualité** et de favoriser ainsi la compréhension de sa double dimension effective:

- sa plasticité et sa diversité qui en fait à chaque fois un miroir réflexif de son temps et de son aire géoculturelle, ce qui permet aux élèves de prendre conscience et connaissance de la richesse des expressions humaines en respectant la diversité et l'altérité comme conditions mêmes de cette richesse;
- sa capacité à exprimer l'unité et l'universalité de l'homme, capable de reconnaître son semblable même le plus éloigné historiquement ou géographiquement grâce à la reconnaissance d'une commune passion comme moteur de l'art: celle de mettre au jour des créations qui, de l'objet orné le plus humble aux productions les plus monumentales ou spectaculaires, permettent à l'homme de signer sa présence et de donner sens et valeur à son existence comme à celle du monde.

L'expression “situation de rencontre” désigne à la fois:

- **l'événement** par lequel l'élève rencontre les œuvres choisies par l'équipe d'enseignants. Selon les cas il s'agit d'une visite (musée, monument, site, galerie d'art), d'un spectacle (théâtre, danse, cirque, art de la rue, opéra), d'un concert, d'une projection d'un film dans une salle équipée, d'une participation à un événement culturel (festival, salon du livre, rencontres...);
- **la médiation** à l'œuvre est destinée à favoriser “la rencontre sensible et réfléchie” avec l'œuvre; elle est assurée par les enseignants et elle peut bénéficier des ressources des services des structures qualifiées (documentation, outils, interventions des médiateurs culturels.);
- **la mémoire** de la rencontre est une dimension essentielle du processus d'apprentissage; elle peut prendre des formes individuelles (écrits, carnets de bord) ou collectives (échanges, expositions, présentations de petites formes...) qui contribuent au suivi et à l'évaluation des élèves;

Ces trois temps (avant, pendant et après la rencontre) structurent les projets interdisciplinaires développés dans le cadre de l'enseignement de l'Histoire des Arts.

Histoire
des Arts

Principes et modalités pédagogiques

Un enseignement qui vise la maîtrise de compétences Transversalité – Continuité – Progression

La généralisation de l'Histoire des Arts donne désormais une place particulière à cet enseignement au sein de la formation générale dispensée à tous les élèves. Constitué d'un apport spécifique à chaque discipline Il est fondé, à tous les niveaux d'enseignement, sur trois éléments essentiels:

- 1 -des objectifs de formation**
- 2 -des acquis attendus**, définis par des connaissances et des compétences à maîtriser
- 3 -des principes de mise en œuvre** caractérisés par une organisation spécifique

La mise en œuvre de cet enseignement nécessite, en amont, une réflexion didactique fondée sur trois principes: transversalité, continuité et progression des apprentissages. La prise en compte de ces différents aspects permet cohérence et efficacité des pratiques pédagogiques.

- **la transversalité:** le projet pédagogique est élaboré par l'équipe enseignante en concertation avec les partenaires culturels. Il développe des pratiques fondées sur le travail en équipe, tient compte des différents contenus disciplinaires* et favorise le croisement des différents regards portés sur les œuvres.
- **la continuité:** l'enseignement dispensé doit viser l'ensemble de la scolarité obligatoire et proposer un parcours culturel cohérent pour chaque élève. Il faut donc veiller à la continuité des apprentissages tout au long de l'année scolaire, quelle que soit la discipline enseignée, mais aussi et au-delà, d'un cycle à l'autre, en particulier entre l'école et le collège. La continuité et la complémentarité des apprentissages réalisés par les élèves sont sans aucun doute les clés de la réussite du projet mis en œuvre.
- **la progression:** il est nécessaire d'installer les élèves dans une progression régulière qui favorise l'acquisition de compétences et de connaissances spécifiques. Le parcours culturel est défini par l'équipe pédagogique qui s'attache à la fois à dégager une progression dans le cadre du projet, tout en tenant compte de la progression liée à chaque domaine disciplinaire. Cette progression donne du sens aux apprentissages réalisés par les élèves; compréhension d'une activité et perspective de progrès.

Dans cette perspective, on préférera à la quantité des références la qualité de l'approche et des situations de rencontre, ce qui implique:

- **le choix de quelques œuvres** et la mise en place d'un véritable processus d'appropriation et de réflexion: rencontrer une œuvre, c'est la fréquenter, dans un temps limité, deux à trois fois de façon physique et virtuelle, à travers une ou des disciplines.
- **l'exercice des compétences fondamentales:** lire pour se documenter, passer par l'écrit (tout genre et toute forme de textes), dire ses impressions ou réactions et les analyser, débattre librement sur les enjeux de signification et d'interprétation, recourir à une forme artistique pour exprimer sa relation à l'œuvre. La rencontre sensible et réfléchie avec les œuvres d'art s'inscrit donc dans les différentes situations d'apprentissage, quelle que soit la discipline, et contribue à renforcer la maîtrise des connaissances et des compétences.
- **des formes pédagogiques adaptées:** ateliers d'expression et de réflexion, laboratoire de production et de création. L'Histoire des Arts favorise autonomie, dialogue, parcours singuliers et collectifs, élaboration patiente de références partagées. Elle vise moins à imposer des références artistiques d'autorité qu'à construire l'autorité d'œuvres qui sont des grands repères pour l'imaginaire et la conscience de tous.

* Chaque programme disciplinaire comporte un volet Histoire des Arts.

Histoire
des Arts